



Message du maire et du Directeur général

Vous aurez constaté l'absence du rapport annuel du maire dans cet envoi. La loi ayant changé, ce rapport sera dorénavant envoyé après la présentation des états financiers annuels, au plus tard à la fin mai 2018 pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2017.

Il importe de fournir des explications touchant les taxes de 2018 puisque, pour la première fois en 7 ans, il y aura une augmentation générale.

Le budget municipal est resté stable à 5,1\$ millions de 2014 à 2017. Le taux de la taxe foncière incluant la dette générale est passé de 0,4994\$ en 2014 à 0,4991\$ en 2017 et baissera à 0,4833\$ pour 2018 soit une baisse de 3,2% par rapport à 2017. En d'autres mots, il n'y a pratiquement aucun changement de taxation depuis 2014. Pendant la même période, l'indice des prix à la consommation pour le Québec a augmenté de 5%. Par conséquent, le pouvoir d'achat de la Municipalité a diminué d'autant.

Le budget municipal pour l'an 2018 se chiffre à 5,45\$ millions, une augmentation de 6,8% par rapport au budget de 2017 (incluant une augmentation des autres revenus et subventions). L'augmentation permet donc de reprendre la perte du pouvoir d'achat, ce qui procurera un peu de latitude au Conseil municipal.

Au 1^{er} janvier 2018, un nouveau rôle d'évaluation est entré en vigueur. Il comporte une augmentation globale des évaluations municipales d'environ 15% (ce chiffre exclut la diminution d'évaluations municipales). L'impact du nouveau rôle peut être très différent d'un contribuable à l'autre. Pour obtenir des explications sur la nouvelle valeur de votre propriété, il vous faut communiquer avec l'entreprise d'évaluation J.P. Cadrin au 819 843 3635 ou par courriel jpcadrin@jpcadrin.ca. L'évaluation municipale est un processus indépendant sur lequel les municipalités n'ont aucun recours.

Le taux de la taxe foncière réduit à \$0,4833\$ pour 2018 vient mitiger cette augmentation des évaluations municipales quelque peu. De plus, les tarifs (eaux, matières résiduelles et service de la dette) ont également diminué en moyenne de 19%. Malgré cela, les taxes augmentent surtout à cause de la variation des valeurs au rôle d'évaluation.

Pour toute question relative aux taxes, prière de communiquer avec la mairie au 450 292 3313.



Message From the Mayor and From the Director General

You will notice that the Mayor's annual report is not included in this mailing. A change in the law requires that this report now be issued after the presentation of the annual financial statements, no later than the end of May 2018 for the fiscal year ended December 31, 2017.

It is important that an explanation about the 2018 municipal taxes be provided, because for the first time in 7 years, there will be a general increase.

From 2014 to 2017, the municipal budget remained stable at \$5.1 million. The tax rate, including the general debt, declined from \$0.4994 in 2014 to \$0.4991 in 2017 and to \$0.4833 for 2018, representing a decrease of 3.2% as compared to 2017. In other words, there has been practically no change in taxation since 2014; however during that same period, the consumer price index for Québec increased by 5%. Within the same time frame, the buying power of the Municipality thus decreased by an equal amount.

The municipal budget for 2018 stands at \$5.45 million, an increase of 6.8% over that of 2017, including an increase in other revenues and subsidies. The increase will enable the Municipality to recoup part of the lost purchasing power and provide some latitude to the Municipal Council for the conduct of its affairs.

A new property assessment roll took effect January 1, 2018. It includes an overall increase in municipal evaluations of around 15% (this figure excludes decreases in municipal evaluations). The effect of the new evaluation roll may differ greatly from one taxpayer to another. Explanation about the new value of your property may be obtained directly from the firm of J.P. Cadrin, general appraisers for the MRC Memphremagog, at 819 843 3635 or by email jpcadrin@jpcadrin.ca. The revision to the tax roll is an independent process over which the Municipality has no control.

To some extent, the reduction of the mil rate to \$0.4833 for 2018 will alleviate the increase in municipal evaluations. As well, the tariffs (water, garbage removal, and debt service) also decreased an average of 19%. In spite of this, tax increases are primarily due to variations in assessed values on the tax roll.

For any questions regarding taxation, please call the Town office at 450 292 3313.